

Dans sa séance du 21 novembre 2023 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal du 26 septembre 2023
2. Nommé un·e conseiller·ère municipal·e à la fonction de président·e de la commission économie publique en remplacement de M. Pierre Bickel, démissionnaire de la présidence
3. Refusé la motion « Pour plus de sécurité augmentons les effectifs de la Police municipale » du groupe UDC
4. Approuvé le Budget 2024
5. Désigné les président·es, vice-présidents·es et suppléants·es pour les votations prévues en 2024
6. Voté un crédit d'engagement de CHF 2'205'000.- pour la rénovation de la villa Vincent, av. Tronchet 13
7. Voté un crédit d'investissement de CHF 511'300.- pour le versement d'une contribution 2024 au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné aux subventions d'investissement des communes genevoises.

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 22.01.2024

Pierre Bickel
Président du conseil
municipal 2022-2023